

Communiqué : Révision annoncée de la loi cantonale sur la chasse

Deutscher Text : siehe Unten

Révision annoncée de la loi fribourgeoise sur la chasse : la FFSC prête à s'engager pour une loi claire et pragmatique

La Fédération fribourgeoise des sociétés de chasse (FFSC) prend acte de l'annonce d'une révision de la loi cantonale sur la chasse. Cette décision est accueillie favorablement, car une mise à jour des textes légaux, parfois devenus complexes et difficiles à interpréter, est attendue depuis longtemps.

La FFSC se tient prête à collaborer activement, avec des propositions concrètes et basées sur la réalité du terrain, pour simplifier les textes et les rendre clairs, applicables et compréhensibles par l'ensemble des chasseurs.

La nécessité d'une simplification claire des textes

Les chasseresses et chasseurs sont aujourd'hui confrontés à une réglementation dense, changeante et parfois contradictoire. Chaque saison amène son lot de nouvelles règles ou modifications, rendant le suivi des textes particulièrement ardu.

Cette complexité nuit non seulement à la lisibilité des lois, mais aussi à leur respect et à leur application sur le terrain. Une simplification des ordonnances permettrait de gagner en cohérence et en efficacité, tout en réduisant des coûts administratifs croissants.

Une activité qui rapporte plus qu'elle ne coûte

Il est réducteur de laisser entendre que « la chasse coûte 60'000 francs au contribuable ».

La réalité est tout autre :

- Les chasseurs fribourgeois paient l'un des permis les plus chers de Suisse, notamment pour la chasse au cerf, au sanglier et au chevreuil.
- Ils accomplissent plus de 16'000 heures de travail bénévole par année pour la nature et en faveur de la biodiversité
- Ils sauvent chaque année des centaines de faons de chevreuil avec l'aide de pilotes de drones, cela en faveur de l'agriculture et de l'Etat

Si ces missions devaient être effectuées par des collaborateurs rémunérés, comme c'est le cas dans le canton de Genève, la facture pour le contribuable se chiffrerait en millions de francs par an. La chasse, telle qu'elle est pratiquée dans notre canton, est donc non seulement une tradition, mais aussi une activité économiquement et écologiquement efficiente.

L'importance de l'entraînement et de la sécurité

Les stands de tir jouent un rôle essentiel pour garantir la sécurité et l'éthique de la chasse. Un entraînement régulier permet aux chasseurs de maintenir un haut niveau de précision et d'améliorer la sécurité. Il doit y avoir suffisamment de possibilité pour s'entraîner et valider ses compétences dans des stand sur le territoire du canton de Fribourg.

Investir dans des infrastructures adaptées et encourager la formation continue des chasseurs sont des gages de sécurité, tant pour les pratiquants que pour l'ensemble des usagers de la nature.

Un dialogue constructif pour une loi moderne

La FFSC souhaite que cette révision de la loi permette de :

- Clarifier les règles
- Simplifier leur application
- Maintenir un climat de confiance entre chasseurs, autorités et partenaires du territoire

La Fédération se réjouit de pouvoir apporter son expertise de terrain pour élaborer une législation pragmatique, équilibrée et respectueuse des valeurs qui fondent la chasse : tradition, éthique, respect et sécurité.

Pour la Fédération Fribourgeoise des Sociétés de Chasse
Michaël Rey, président